

# Le Monde

Samedi 17 Septembre 2005 - 20:00

## France

### La nouvelle organisation du budget de l'Etat progresse

ANNONCÉE comme une " révolution copernicienne » , comparée à une " Ferrari » ou présentée comme un texte destiné à " amener la lumière dans chaque pièce de la maison publique » , la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) suscite les superlatifs. Elle fait aussi l'objet d'une attention particulière des hommes politiques, de gauche comme de droite.

Ce texte, voté quasiment à l'unanimité par le Parlement en 2001, qui change radicalement la présentation du budget de l'Etat, fait l'objet d'un rapport qui devait être remis au premier ministre, Dominique de Villepin, vendredi 16 septembre, avant même que la loi soit appliquée. Fait rarissime, c'est un membre de la majorité, Alain Lambert, sénateur (UMP) de l'Orne, ancien ministre du budget, et un parlementaire de l'opposition, Didier Migaud, député (PS) de l'Isère, ancien rapporteur du budget à l'Assemblée nationale, qui cosignent ce document. Les deux hommes sont considérés comme les " pères » de la LOLF.

Le rapport fait le point sur la préparation de l'administration qui devra appliquer pour la première fois cette loi en 2006. La réussite de la mise en oeuvre est un enjeu de taille. La LOLF doit permettre à chacun - citoyens comme parlementaires - de savoir combien l'Etat dépense pour ses missions, d'évaluer l'évolution des crédits et leurs conséquences. Désormais, le budget de l'Etat ne s'organisera plus ministère par ministère, mais sera présenté à travers des missions reflétant les principales orientations de l'action publique. Ces missions se déclineront

en programmes. " C'est la clé de la réussite d'un meilleur fonctionnement de l'Etat » , jugent Alain Lambert et Didier Migaud.

Les choses ne se présentent pas trop mal. " Le climat qui entoure la mise en oeuvre de la LOLF est favorable » , estiment les deux parlementaires. Cependant, au moment de la préparation de la loi de finances 2006 dans l'administration, " le déroulement de la nouvelle procédure est apparu très décevant : plusieurs ministères ont critiqué l'absence d'évolution réelle des méthodes de la direction du budget » , pointent-ils.

#### **PROBLÈME D'INFORMATIQUE**

Le rapport constate que le jeu de rôle entre les ministères et Bercy, qui consiste pour les premiers à demander plus au second parce que ce dernier cherchera à en reprendre, n'a pas cessé. Les rapporteurs ont noté que ce jeu aboutissait à une surestimation des dépenses de plus de 40 % par rapport à leur " niveau usuel » en début d'année.

Près de 60 % de responsables de programme ont répondu à MM. Lambert et Migaud, ce qui fait dire aux deux rapporteurs " que leur organisation ou les modes de gestion actuels de leur administration centrale ne sont pas adaptés à la bonne identification des responsabilités » . Ils notent que " la déconcentration administrative des responsabilités managériales de l'échelon central vers l'échelon déconcentré peut être améliorée » . Mais ce qui inquiète le plus les rapporteurs, c'est l'absence de choix

d'un système informatique capable de satisfaire à toutes les exigences de la LOLF.

Face à ces problèmes, les deux hommes recommandent de ne pas céder à la facilité qui consisterait à modifier la LOLF pour que celle-ci soit applicable plus aisément. Ce n'est qu'au terme de sa mise en oeuvre complète qu'il faudra ou non la peaufiner.

Les deux rapporteurs insistent sur le fait que c'est la discussion budgétaire au Parlement qui devra être repensée. Ainsi, ils souhaitent que le collectif budgétaire voté en fin d'année ne soit plus le " match retour » de la loi de finances présentée au Parlement quelques semaines plus tôt.

Ce collectif est souvent utilisé par le gouvernement pour faire passer des mesures qu'il n'a pas réussi à faire adopter auparavant.

La mise en place de la LOLF devrait aussi se traduire dans la composition du gouvernement et des cabinets ministériels. Les deux parlementaires pensent qu'il est nécessaire de " resserrer le format du gouvernement, ou à tout le moins limiter le nombre de ministres dotés de compétences budgétaires » .

Ils rappellent que, " dans la logique de la LOLF, un ministre sans programme n'est qu'un ministre sans portefeuille » . MM. Lambert et Migaud estiment aussi que les cabinets ministériels " doivent redevenir des structures de conseil du ministre plutôt que des conseils d'administration du ministère » .

**J. Mo.**

Avec l'aimable autorisation du Monde **Le Monde**